



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

Le Directeur général des Finances publiques

139 rue de Bercy
75572 PARIS Cedex 12

Téléphone : 01 53 18 85 85

Télécopie : 01 53 18 55 16

Mél : jerome.fournel@dgifp.finances.gouv.fr

Référence : Votre courrier du 15 mars 2021

Paris, le **26 MAI 2021**

Madame, Monsieur,

Par courrier sus-référencé, vous avez interpellé le Ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance et le Ministre délégué chargé des Comptes publics sur la situation des agents de la Direction de Contrôle Fiscal (DIRCOFI) Île-de-France au regard du dispositif de prime de fidélisation territoriale. Vous souhaitez qu'ils puissent bénéficier de la prime de fidélisation territoriale, réglementairement applicable uniquement aux agents affectés à la Direction départementale des Finances publiques de la Seine-Saint-Denis.

Vous relevez, pour appuyer votre demande, que les agents de la DIRCOFI sont au service direct de la population de Seine-Saint-Denis et, que la DIRCOFI implantée dans ce département, connaît par ailleurs des difficultés en matière de fidélisation de ses personnels.

Je tiens toutefois à rappeler que le périmètre des structures implantées en Seine-Saint-Denis, éligibles à la prime de fidélisation territoriale, a été déterminé par l'arrêté du 24 octobre 2020.

Le texte a été élaboré en concertation avec les autres administrations et le raisonnement qui a prévalu à la détermination des bénéficiaires a été de retenir uniquement les services dont la mission essentielle est au service direct de la population et des entreprises de Seine-Saint-Denis.

Or, les agents de la DIRCOFI Île-de-France ont un périmètre d'intervention qui s'étend à l'ensemble de la région Île-de-France et excède donc le seul département de la Seine-Saint-Denis.

Ainsi, sans méconnaître l'importance des missions réalisées par les agents de la DIRCOFI au profit de la population de la Seine-Saint-Denis, il ne peut être accordé une suite favorable à votre demande d'extension du périmètre des bénéficiaires.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Directeur général des finances publiques

Jérôme FOURNEL

Mme Nadège DEVINAT, M. Julien DIOUDONNAT
Co-secrétaires - Section CGT DIRCOFI IDF
274 avenue du Président Wilson
93211 SAINT-DENIS LA PLAINE Cedex